

215C1212
FR0004052561-OP014-A03

10 août 2015

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

HUBWOO
(Euronext Paris)

- 1- Le 10 août 2015, BNP Paribas., agissant pour le compte de la société Perfect Commerce SA, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat visant les actions de la société HUBWOO **sera réouverte du 18 août au 7 septembre 2015 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société, l'initiateur détient 95 695 027 actions HUBWOO représentant autant de droits de vote, soit 74,07% du capital et des droits de vote de cette société².

La société Perfect Commerce SA s'engage irrévocablement à acquérir, au prix unitaire de 0,19 €, la totalité des actions HUBWOO existantes non détenues par elle, soit 33 503 880 actions représentant 25,93% du capital et des droits de vote de la société.

Sont également visées par la réouverture de l'offre, les actions HUBWOO susceptibles d'être créées jusqu'à la clôture de la réouverture de l'offre par exercice d'options de souscription d'actions.

- 2- Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Cf. D&I 215C1178 du 4 août 2015.

² Sur la base d'un capital composé de 129 198 907 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.